COMITÉ CONSULTATIF DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION FINANCIÈRES

AVIS Nº 2020-58

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2;

Vu le projet d'articles de loi portant transposition de la directive 2019/2177;

En ayant délibéré lors de sa séance du 17 décembre 2020,

Émet un avis favorable sur le projet d'articles de loi susvisé.

Fait le 17 décembre 2020.

Pour le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières

Le Président,

Sébastien RASPILLER